

MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU LOGEMENT
DES TRANSPORTS ET DE LA MER

DIRECTION DE LA SECURITE
ET DE LA CIRCULATION ROUTIERES

SOUS DIRECTION DE LA REGLEMENTATION
TECHNIQUE DES VEHICULES

PARIS, LE 18 MAI 1989

208, RUE RAYMOND LOSSERAND
75014 PARIS
CODE POSTAL 75775 PARIS CEDEX 16
TELEPHONE (1) 42.42.61.62
TELEX EKIPIR 200366

HD/MC - 89.097

Monsieur le Directeur,

Pour répondre à votre demande d'homologation d'un dispositif
d'échappement silencieux de remplacement :

Marque : SIIT
Référence : 1109 destiné aux véhicules BMW R 100 GS

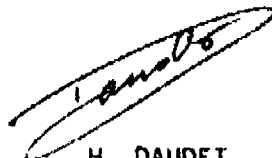
Ce dispositif est également adaptable sur BMW R 80 GS.

Je vous informe, qu'en application des dispositions des Articles
du Code de la Route R 70 - R 71 et R 109-2 et compte tenu du Procès verbal
de L'UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE, DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE délivré le
27 Avril 1989 sous le numéro 89.15.31.111/4286 ce dispositif est agréé sous
le numéro :

TP SI 3475

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma
considération distinguée.

L'Ingénieur de l'Industrie et
des Mines.


H. DAUDET

Monsieur le Directeur

EUROPEENNE DE DIFFUSION MODERNE

13 Route de la Salle - ZAC des Romains - CRAN GEVRIER - 74000 ANNECY

SIIT

MONTI CELLO D'ALBA - ITALIE